

Covid-19 - Reprise des formations FFESSM Guide de la CTR à l'usage des responsables

Afin d'aider à évaluer la capacité des stagiaires et des cadres en charge de l'animation des formations de plongeur ou de moniteur, la CTR émet les recommandations suivantes.

Avant toute entrée en formation pratique, la CTR recommande aux responsables de vérifier :

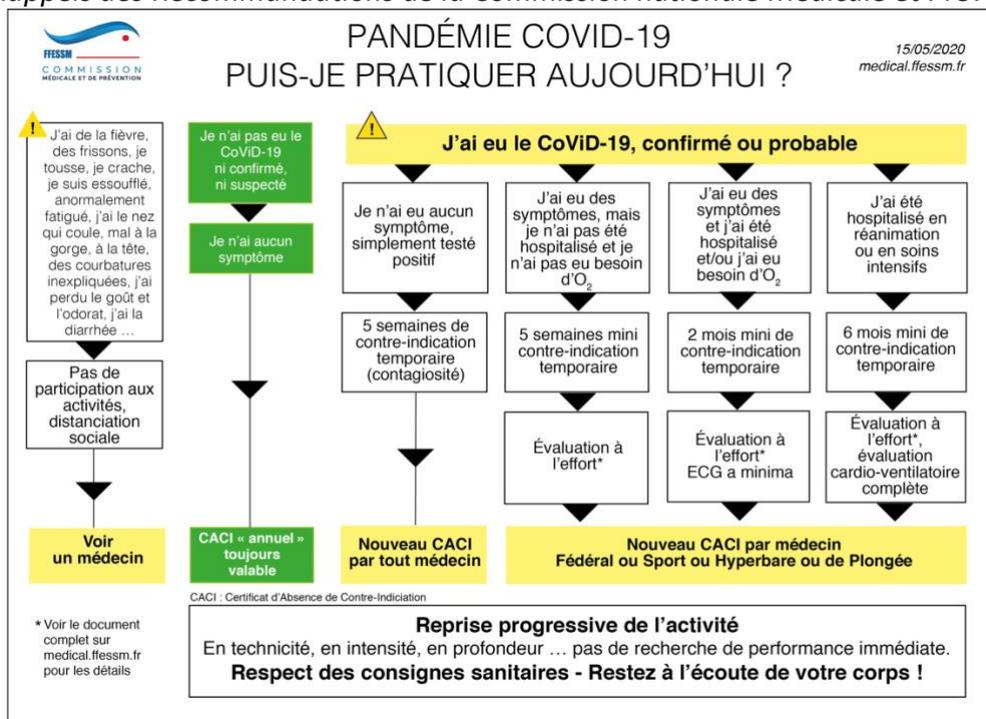
- La capacité de l'encadrement à assurer la formation
- La capacité des stagiaires à entrer en formation
- La capacité de la structure support à accueillir les pratiquants dans le respect des mesures de prévention et d'hygiène telles que définies par les pages 94-95-96 du [guide d'Accompagnement de Reprise des Activités Sportives](#)

Pour évaluer la capacité de l'encadrement et des stagiaires, la CTR recommande à l'inscription, de faire remplir les 2 auto-questionnaires joints et de les analyser sur les bases suivantes :

- **Auto-questionnaire santé FFESSM :**

Pour au moins une case cochée « oui », la CTR recommande de ne pas permettre l'entrée en formation.

Rappels des Recommandations de la Commission nationale Médicale et Prévention



- **Auto-questionnaire plongée de la CTR :**

Il reviendra aux responsables, en fonction de l'espace où se réalisera la formation, d'évaluer si les plongées réalisées préalablement à l'entrée en formation, sont suffisantes en nombre et en profondeur.

Pour les examens niveau N4-GP, le club organisateur joindra à la déclaration de l'examen auprès de la CTR une attestation libre certifiant que :

- Chaque membre de l'encadrement et chaque stagiaire a complété et signé les auto-questionnaires ci-joints et est en capacité de suivre l'examen.
- La structure support s'est engagée à mettre en place les mesures de prévention et d'hygiène telles que définies par le guide d'accompagnement de reprise des Activités Sportives.

AUTO-QUESTIONNAIRE PRATIQUANT/ENCADRANT AVANT LA REPRISSE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE AU COVID 19

<i>AUTO-QUESTIONNAIRE POUR LE PRATIQUANT ou ENCADRANT à l'ADMISSION</i>		
<i>Depuis le début du confinement, avez-vous présenté un épisode de ...</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
<i>1- Fièvre (Température sup. ou égale à 38°C sur plusieurs prises) ?</i>		
<i>2- Toux récente ou une toux aggravée sur plusieurs jours ?</i>		
<i>3- Gêne respiratoire récente ou aggravée ?</i>		
<i>4- Douleur dans la poitrine ou un essoufflement anormal ?</i>		
<i>5- Douleurs abdominales, des nausées ou de la diarrhée ?</i>		
<i>6- Maux de gorge ou un écoulement nasal ?</i>		
<i>7- Fatigue importante et anormale ?</i>		
<i>8- Maux de tête inhabituels ?</i>		
<i>9- Perte du goût et/ou de l'odorat ?</i>		
<i>10- Variations anormales de la fréquence cardiaque ou des palpitations ?</i>		
<i>Avez-vous ...</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
<i>11- Été testé positif au Covid 19 ?</i>		
<i>12- Été en contact prolongé (+ de 15 mn à moins d'1 m) dans les 15 derniers jours avec une personne testée positive au Covid 19 ou en présentant des symptômes ?</i>		

Si réponse **NON** à toutes les questions, admission possible dans les conditions identiques à celle d'avant l'apparition du Covid 19

Si réponse **OUI** à une des questions, nécessité de consulter un médecin avant la reprise ou le début des activités sportives et subaquatiques dans le respect de l'annexe médicale produite à cet effet par la FFESSM.



Attestation à remettre à la structure d'accueil

Je soussigné reconnais :

- Avoir pris connaissance de l'auto-questionnaire Covid 19 et n'avoir indiqué « Oui » à aucune des questions posées.
- Avoir été informé qu'en l'état des connaissances sur le Covid 19, d'éventuelles séquelles liées à cette contamination pourraient générer des conséquences dans le cadre de la pratique des activités subaquatiques.

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

AUTO-QUESTIONNAIRE PLONGEE PRATIQUANT/ENCADRANT

Nom :	Prénom :
Diplôme préparé :	Dates du stage :

Dans le cadre de la pandémie COVID 19, il a été recommandé une reprise progressive de l'activité (conformément aux recommandations de la CMPN).

Chaque pratiquant doit, **en responsabilité** :

- **Savoir se limiter et ne pas pratiquer** en cas de doute sur sa situation infectieuse.
- **Reprendre l'effort dans des activités terrestres** : course à pied, vélo, ... Ceci vous aidera à vous reconditionner en attendant de pouvoir chausser les palmes et à évaluer votre tolérance à l'effort (et les éventuelles séquelles de maladie).
- **Pour la pratique de la plongée en scaphandre**, réaliser des plongées sans palier les premières semaines, à moins de 20 mètres avec surveillance de ses sensations respiratoires et de sa consommation en particulier. Pas de recherche de profondeur.
- **Attester des plongées réalisées depuis le dé-confinement** (ci-dessous):

Date de la 1 ^{ère} plongée post confinement	
Nombre de plongées dans la zone de 0 à 20m	
Nombre de plongée dans l'espace 20 à 40 m	
Nombre de plongées d'exploration réalisées depuis la 1 ^{ère} plongée	
Nombre de plongées techniques réalisées depuis la 1 ^{ère} plongée	
Dernière plongée réalisée avant entrée en stage :	Date : Profondeur : Temps : Paliers :

Je certifie la sincérité des réponses.

Date :

Signature :